ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 11 ET 18 JUIN 2017 3º circonscription du Cher



Olivier Béatrix

Maire de Germigny l'Exempt

Candidat de la Droite et du Centre dans la majorité Présidentielle

Après l'élection du Président de la République le 7 mai dernier, il faut maintenant choisir le député qui vous représentera à l'Assemblée Nationale et que vous élirez les 11 et 18 juin 2017.

La nomination d'Edouard Philippe comme Premier ministre le 15 mai 2017 est une chance pour notre pays de bâtir une majorité de progrès entre des hommes et femmes venus de familles politiques différentes. Si vous choisissez de voter pour moi, je ferai partie de cette majorité de progrès.

t aisons des cinq années qui viennent des années utiles au Berry et à la France.

livia Kiatur

Mes 4 priorités pour notre territoire sont :

Agir pour notre ruralité

- Création de l'**Agence Nationale de Rénovation Rurale :** agence de l'Etat qui serait dédiée au financement des projets d'équipements des territoires ruraux et création du **Ministère de la Ruralité.**
- Incitations fiscales pour les ménages actifs s'installant professionnellement dans le monde rural et réforme des Zones de Revitalisation Rurales pour reconquérir les territoires ruraux de notre département.
- La situation d'urgence de l'agriculture doit nous conduire à réclamer la baisse des charges sociales supportées par les agriculteurs et à lutter enfin contre la prolifération des normes.

Restaurer l'Autorité de l'Etat

- Réforme de la justice pour favoriser enfin l'exécution des peines pénales.
- Lutter contre la surpopulation carcérale qui est aujourd'hui un vecteur qui favorise la radicalisation des détenus.
- Augmenter le budget de la Défense nationale à 2% du PIB et moderniser notre outil de défense comme le préconise le rapport parlementaire du député François Cornut-Gentille (député de la Haute Marne).

Le développement économique et l'emploi dans nos territoires

- Développement de projets économiques nouveaux dans la 3ème circonscription comme la méthanisation en coopération avec le monde agricole.
- Réforme radicale du code de travail afin de rééquilibrer les droits et les devoirs de employeurs et des salariés : alléger les normes, favoriser les accords d'entreprise.
- Suppression du RSI pour favoriser le monde artisanal.

Rétablir l'Education Nationale

- Moratoire sur la fermeture des écoles en milieu rural : une école c'est la vie d'un village.
- Renforcer l'autonomie des établissements scolaires pour permettre de créer des équipes de professeurs sur la durée et la création de projets pédagogiques pour chaque établissement.
- Revoir l'enseignement de l'Histoire et de la Géographie pour permettre à nos enfants de bien connaître l'histoire de France et la géographie de leur pays.

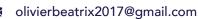
Sophie VANNIEUWENHUYZE Maire-adjoint de Bourges en charge de l'intergénérationnel



Olivier BÉATRIX Maire de Germigny l'Exempt Directeur juridique

Pierre-Armand HURSTEL Suppléant Entrepreneur







f Olivier beatrix 2017

